**FORMULAIRE POUR L'ADHESION VOLONTAIRE AU MORATOIRE SUR LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS STRUCTURES PARTICULIÈREMENT COMPLEXES**

(à envoyer en format pdf à [accession.moratorium@fsma.be](mailto:accession.moratorium@fsma.be))

1. Identification du distributeur

Nom :

Siège :

Pays :

Statut[[1]](#footnote-1) :

2. Adhésion volontaire

Le(s) distributeur(s) mentionné(s) ci-dessus adhère(nt) volontairement au moratoire sur la commercialisation de produits structurés particulièrement complexes, comme proposé par la FSMA dans sa communication du 20 juin 2011, disponible sur [www.fsma.be](http://www.fsma.be).

3. Opt out

Le(s) distributeur(s) mentionné(s) ci-dessus fait/font usage / ne fait/font pas usage de l’opt out pour la commercialisation de produits structurés particulièrement complexes auprès de certains investisseurs de détail comme visé dans la Communication FSMA\_2011\_02 du 20 juin 2011.

4. Personne de contact

Nom et données de contact (numéro de téléphone et adresse email) de la personne de contact au sein du distributeur pour ce qui concerne le moratoire. Un email pour confirmer l'adhésion sera envoyé à cette personne.

5. Nom et signature

1. Etablissement de crédit, entreprise d’investissement, entreprise d’assurances ou société de gestion d’organismes de placement collectif. [↑](#footnote-ref-1)